



Ces procédures s'appliquent à tous les clients CIXP et leurs sous-traitants. La liste officielle des clients et de leurs sous-traitants est gérée par le manager du CIXP (EDMS: [1208875](#) et Service Now [KB0002788](#)) et distribuée en interne au support CIXP et au Service Accueil et Contrôle d'Accès du CERN).

Toutes les demandes d'accès au CIXP, aussi bien pour les interventions programmées que pour les interventions d'urgence doivent impérativement être envoyées à cixp-access@cern.ch, en précisant

- Nom de Famille, Prénom, Entreprise
 - Date, heure et durée approximative de l'intervention
 - Le lieu de l'intervention (salle et identifiant de la baie)
 - Une brève description de travail à effectuer
-
- Ce courriel crée un ticket auprès du Service Accueil et Contrôle d'Accès. Dès lors, utilisez cette adresse uniquement pour les demandes d'accès ! Pour les questions techniques ou contractuelles, merci d'utiliser cixp-support@cern.ch.
 - Lorsque l'accès est approuvé, CIXP informe le client et fournit des instructions supplémentaires.
 - **Accès pendant les heures ouvrables** (08:00-18:00), la carte d'accès doit être retirée auprès de la réception du bâtiment 33. Une vérification d'identité est faite à la réception du CERN.
 - **Accès en dehors des heures ouvrables** : la carte d'accès aura préalablement été mise à disposition auprès du gardien à l'entrée principale du CERN (Porte B). Un patrouilleur accompagnera le technicien jusqu'au bâtiment 513, après avoir vérifié son badge d'entreprise.
 - Dans les cas d'une **intervention d'urgence en dehors des heures d'ouverture**, ou la notification au CIXP arrive trop tard pour qu'une carte d'accès soit établie, le technicien se présente directement au gardien de l'entrée B. Celui-ci consulte la liste des entreprises fournie au préalable par CIXP (EDMS : 1208875). Un patrouilleur accompagne le technicien jusqu'au centre de calcul et ses équipements.
 - Pendant les heures ouvrables, arrivé au Centre de Calcul (513), le technicien doit appeler le +41 22 767 1717 pour accéder à la zone CIXP contenant les équipements.

Remarque : Il n'est pas nécessaire pour l'Entreprise de remplir la « Fiche d'Enregistrement du Personnel d'Entreprises » ou la « Déclaration Préalable d'Intervention à l'Inspection du Travail du Lieu d'Intervention ». Ces documents sont requis pour les entreprises exécutant des travaux sous mandat du CERN. Dans le cas du CIXP, les clients interviennent sur leurs propres équipements, et sont entièrement responsables de leurs sous-traitants.



Contacts CIXP

Pour *toutes* les demandes d'accès CIXP

Mail to cixp-access@cern.ch

Pour *toutes* les questions de support CIXP (techniques et contractuelles)

Mail to cixp-support@cern.ch

Urgences

Support 1^{er} niveau	cixp-support@cern.ch Network Communications +41 22 767 4927
Support 2^{ème} niveau	cixp-support@cern.ch Opérateurs du Centre de Calcul (513) +41 22 767 5011
Support 2^{ème} et 3^{ème} niveau	cixp-support@cern.ch John Shade Office: +41 22 7672214 Mobile: +41 75 4118827 Edoardo Martelli Office: +41 22 7672613 Mobile: +41 75 4110046 Daniele Pomponi Office: +41 22 7664344 Mobile: +41 75 4113131

Expédition de Matériel

Tout équipement pour le CIXP doit arriver par l'Entrée Marchandise du site de Meyrin en Suisse (Porte "D") et doit être accompagné d'une facture Pro-Forma ou autre preuve de propriété. Ces documents doivent être visés par la Réception Marchandise au bâtiment 194.

Heures d'ouverture et adresse : <https://sce-dep.web.cern.ch/node/251>

Tout équipement expédié au CIXP doit être envoyé DDP (rendu droit acquitté).



L'adresse de livraison est :

<Nom du Client> c/o CIXP
Attn. John Shade, 513/R-053
CERN
Esplanade des Particules, 1
1211 Genève 23, Suisse

Les horaires de l'Entrée Marchandises de Meyrin sont les suivants : 08h00 - 12h00 / 13h00 – 16h00.

Divers

Plans utiles :

1. Réception (Bâtiment 33): [https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=\[33\]](https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=[33])
2. Guérite de l'Entrée Principale: [https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=\[533\]](https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=[533])
3. Centre de Calcul (Bât. 513): [https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=\[513\]](https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=[513])
4. Hub Réseau de Préveessin (Bât. 773):
[https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=\[773\]](https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=[773])
5. Réception Marchandise (Bât. 194):
[https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=\[194\]](https://maps.cern.ch/mapsearch/mapsearch.htm?n=[194])

Addenda B.773

Le bâtiment 773 à Préveessin ne fait pas strictement partie du CIXP (point d'échange Internet). Néanmoins, des opérateurs externes tels que GEANT, SURFnet et Esnet s'y trouvent, et utilisent les mêmes procédures d'accès. L'intervenant doit récupérer une carte d'accès en Suisse, puis se rendre au 773 par ses propres moyens.